



CHAMPIONNAT DE FRANCE

Tennis de Table Sport Adapté

2017



Mont de arsan

16 au 18

juin 2017



Sommaire

Mot d'accueil	p 2
Bienvenue à Mont de Marsan	p 3
Plan d'accès	p 4
Le Comité d'Organisation Local	p 5
Programme Prévisionnel	p 6
Informations Générales	p 7
Précisions Techniques	p 9
Fiche Association	p 11
Fiche d'Engagement individuelle	p 12
Fiches de demande de dérogation	p 14
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	p 15
Fiche Récapitulative	p 16
Liste des Hébergements	p 17

Mot d'accueil



Chaque année, notre Comité tient à organiser une manifestation sportive d'envergure dans notre beau département des Landes.

Après le badminton, le basket, le judo, le tennis et le football, le tennis de table sera mis à l'honneur cette année. Nous serons épaulés pour ce championnat par le Comité des Landes de Tennis de table et le Stade Montois, fidèles partenaires depuis plusieurs années maintenant et soutiens indispensables dans l'organisation locale de nos rencontres.

Durant ce Championnat de France de Tennis de Table, les forces vives du Comité et les bénévoles s'efforceront de répondre au mieux à vos attentes et essaieront de faire de ces trois jours une belle fête pour le Tennis de Table et le Sport Adapté.

Je souhaite à tous les sportifs, entraîneurs et accompagnateurs un très bon tournoi.

Mon dernier mot sera en direction de l'équipe d'organisation locale, Le Comité Départemental de Tennis de Table et le Stade Montois envers lesquels j'exprime toute ma gratitude et mes sincères remerciements.



Jean-Claude RIBERT
Président du COL
Président du CDSA des Landes

Bienvenue à Mont de Marsan

Ville de sculptures et d'histoire, carrefour géographique et économique, préfecture où se concentrent services et institutions, cité du vivre ensemble et d'un tissu associatif des plus riches, Mont de Marsan offre un cadre des plus agréables. Baignée par la lumière du ciel de la Gascogne, bercée par ses trois rivières, Mont de Marsan a tout pour séduire.



Stade Montois Tennis de Table

Depuis plus de 10 ans, le CDSA 40 travaille en partenariat avec le Stade Montois Tennis de Table. Les initiatives du club grandissent d'année en année et les événements auxquels ils participent se multiplient.

Cette année 2017 en est la preuve puisque le CDSA 40 organise le Championnat de France de Tennis de Table Sport Adapté à Mont de Marsan avec leur soutien indispensable.

Voici ci-dessous les différents événements auxquels participe le Stade Montois Tennis de Table.

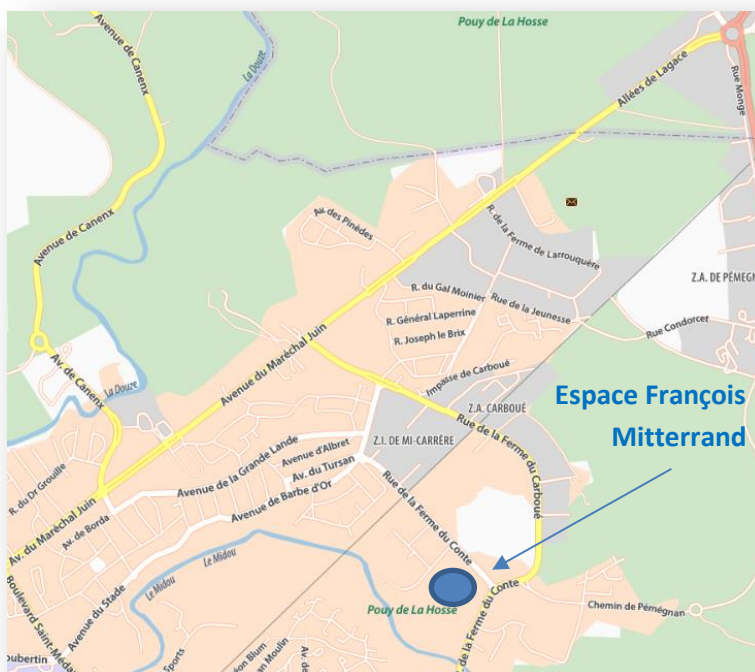
- Entraînements hebdomadaires et accompagnement sur les compétitions ;
- Co-organisation des compétitions Sport Adapté (championnat départemental, régional) ;
- Formation à l'arbitrage pour les bénévoles du Service d'Animation, de Prévention et d'Accompagnement des Landes (SAPAL) ;
- Participation aux manifestations organisées par le CDSA 40 (Handilandes).

Le dynamisme du Stade Montois Tennis de Table permet le bon déroulement de toutes ces initiatives avec un investissement de qualité

Plan d'accès



Espace François Mitterrand
610 route de la Ferme du Conte
40000 Mont de Marsan



Le Comité d'Organisation Local

Président du COL
Jean-Claude RIBERT
Président du CDSA 40

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Jacques PLASSIN
Secrétaire générale	Carole DUGARRY
Commission Coordination	Charline DESLUX
Commission Sportive	Jérôme BRUNEAU Patrick HAUSPIE Laurent SUBERRAQUÉ
Commission Médicale	Docteur Laurent Rubio Claudine LASBASSES-DEPIS
Commission Hébergement / Restauration	Sarah DINCLAUX
Commission Animation / Communication	Alex MARSAN
Commission Développement durable	Laura DORMAL

FONCTION	CONTACT
Directeur Technique Fédéral du championnat	Yves DRAPEAU
Cadre Technique National Tennis de Table FFSA	Yves DRAPEAU 06.22.02.03.52 / yves.drapeau@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Tennis de Table FFSA	Adrien DODU adrien-dodu@wanadoo.fr
Juge Arbitre FFSA	Samuel CREON sam.creon@orange.fr



COL Tennis de Table 2017

CDSA 40

23 rue Victor Hugo
40 000 Mont de Marsan

Tel : 05.58.05.40.89 Fax : 05.58.05.41.41

ffsa40cd@wanadoo.fr

Programme prévisionnel

Jeudi 15 Juin 2017

- **14h30 - 18h30** **Accueil des délégations à l'Espace François Mitterrand**
- 19h30 - 21h00 Repas – Auberge Landaise

Vendredi 16 Juin 2017

- 08h00 Echauffement
- **08h30-09h00 Réunion technique des entraîneurs sur le lieu de la compétition**
- **09h00-12h00** **Compétition - Simple D2 et D3**
Compétition - Double D1
- 11h30 - 13h30 Repas – Auberge Landais
- **14h00 - 18h00** **Reprise de la compétition**
Fin de compétition - Double D1
- A partir de 19h30 Repas – Auberge Landaise

Samedi 17 Juin 2017

- 08h00 Echauffement
- **09h00 - 12h00** **Compétition - Simple D1, D2 D3**
- 11h30 - 13h30 Repas – Auberge Landaise
- **14h00 - 18h00** **Reprise de la compétition –Tableau final**
- 20h00 Repas de gala – Auberge Landaise

Dimanche 18 Juin 2017

- 08h00 Echauffement
- **08h30 - 11h30** **Phases finales D1, D2 et D3**
- **12h00** **Remise des récompenses**
- 10h-12h30 Paniers repas à récupérer sur place

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 12 Mai 2017.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi de 14h30 à 18h30
Espace François Mitterrand
610 rue de la Ferme du Conte - 40 000 MONT DE MARSAN

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans présentation des licences compétitives 2016-2017 les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones de pratique sera interdit.

L'accès au plateau de jeu n'est possible qu'à des personnes licenciées à la FFSA. Pour conseiller les joueurs à côté de l'aire de jeux, les encadrants devront posséder une licence FFSA.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Tennis de Table en compétition.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves des sportifs pour éviter l'attente.
Merci de respecter les horaires prévus dans le programme prévisionnel.

La restauration se fera tout au long de la manifestation à :

**Auberge landaise
328 rue de l'Auberge landaise
40000 MONT DE MARSAN**

La **soirée de Gala** du samedi soir se déroulera à l'Auberge landaise **à partir de 20h00.**

Le repas du dimanche midi se fera sous forme de pique-nique qui pourra être retiré dans la matinée, sur le lieu de la compétition.

Hébergements

Une liste d'hébergement est proposée dans le dossier d'inscription.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission de discipline sera présente.

En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation à la CSN Tennis de Table FFSA qui réunira le jury.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Tennis de Table relève du règlement Tennis de Table FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France de Tennis de Table FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016-2017.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

L'accès au plateau de jeu n'est possible qu'à des personnes licenciées à la FFSA. Pour conseiller les joueurs à côté de l'aire de jeux, les encadrants devront posséder une licence FFSA.

Pour la participation au Championnat de France, **les fiches d'inscription** doivent être validées par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 14 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la Commission Sportive Nationale Tennis de Table FFSA – [Samuel CREON - sam.creon@orange.fr] doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la CSN Tennis de Table FFSA directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 12 Mai 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par les membres de la CSN Tennis de Table – Adrien DODU, Hervé SOULARD et Samuel CREON - et le cadre de la discipline – Yves DRAPEAU - est programmée le :

Vendredi 16 Juin 2017 avant le début des compétitions
Espace François Mitterrand
610 rue de la Ferme du Conte - 40 000 MONT DE MARSAN

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération [sam.creon@orange.fr].

Echauffement et compétition

L'échauffement débute à 8h00. Les parties débuteront à 9h00 et reprendront à 14h00.

Le programme détaillé vous sera transmis à votre arrivée ou lors de la réunion technique.

Equipements sportifs

Les sportifs doivent jouer **en short**.

Les t-shirts blancs et orange ne sont pas autorisés pour les parties.

Les T-Shirts de la même couleur que la balle ne sont pas autorisés pour les parties.

Pour les sportifs ne pouvant pas jouer dans la tenue sportive ci-dessus, ils devront pouvoir présenter un certificat médical au juge arbitre.

Catégories d'âges

La compétition est ouverte aux catégories sénior et vétérans.

ANNEE	SENIOR	VETERAN
Saison sportive 2016 - 2017	De 1998 à 1977	1976 et avant

Un joueur de la catégorie espoir (1996 à 1998) peut demander le sur-classement pour la catégorie sénior. Il doit présenter, un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en Tennis de Table ».



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 12 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets
CDSA 40

23 rue Victor Hugo – 40 000 Mont de Marsan
Tel : 05.58.05.40.89 Fax : 05.58.05.41.41

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation + entraîneur (obligatoire pour accès zones de pratique):	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	95 €		
Formule 3 – Sportif Repas de Gala supplémentaire	15 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 3 – Encadrant Repas de Gala supplémentaire	15 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du COL Tennis de Table 2017

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque: de la banque:

Date :

Signature :



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 12 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 40 - 23 rue Victor Hugo – 40 000 Mont de Marsan

Tel : 05.58.05.40.89 Fax : 05.58.05.41.41

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation + entraîneur (obligatoire pour accès zones de pratique):	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Division	Catégorie	Classement FFTT	Date et lieu qualification
Sportif 1					<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	<input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
Sportif 2					<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	<input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
Sportif 3					<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	<input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
Sportif 4					<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	<input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
Sportif 5					<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	<input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
Sportif 6					<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	<input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
Sportif 7					<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	<input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
Sportif 8					<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3	<input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 14.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE D1

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 12 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 40 - 23 rue Victor Hugo – 40 000 Mont de Marsan

Tel : 05.58.05.40.89 Fax : 05.58.05.41.41

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation + entraîneur (obligatoire pour accès zones de pratique):		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Mixte	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Mixte	
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Mixte	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Mixte	
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Mixte	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Mixte	
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Mixte	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Mixte	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 14.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France de Tennis de Table 2017, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France de Tennis de Table pour le motif suivant :

- Sur-classement (fournir certificat médical daté et signé par le médecin)
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Tennis de Table 2017

CDSA 40

23 rue Victor Hugo
40000 Mont de Marsan
Tel : 05.58.05.40.89 Fax : 05.58.05.41.41
ffsa40cd@wanadaoo.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 12 Mai 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement individuelle et/ou double
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergement

Cap Landes

Hébergement collectif
avec chambres accessibles
725 rue des Violettes
40400 Tartas
Tél : 05 58 73 88 52
Mél : contact@caplandes.fr
caplandes.fr

Hôtel Eco-Chic ★★

222 chemin de Lubet
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél : 05 58 518 519
Mél : hotelecochic@gmail.com
hotelecochic.com

Hôtel Richelieu ★★★

3 rue Wlérick
BP 224
40004 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 06 10 20
Mél : le.richelieu@wanadoo.fr
hotel-richelieu-montdemarsan.com

Hôtel Hexagone ★★

801 avenue du Maréchal Juin
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 06 20 21
Mél : hotel.hexagone@orange.fr
hotel-hexagone-40.com

Hôtel Les Pyrénées ★

20 avenue du 34^e R.I.
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 46 49 49
Mél : sarlcoupiot@orange.fr

Hestia / Hesttel

64 avenue du Maréchal Juin
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 75 59 32
Mél : residencehesttel@sfr.fr
hotel-residence-hesttel.fr

Hôtel Le Campanile ★★★

1410 avenue du Maréchal Juin
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 06 48 48
Mél : montdemarsan@campanile.fr
campanile.com

Hôtel Le Sablar ★★

3 place Jean Jaurès
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 75 21 11
Mél : hoteldusablar@wanadoo.fr
hotelsablar.fr

Hôtel Le Renaissance ★★★

225 avenue de Villeneuve
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 51 51 5
Mél : lerennaissance@wanadoo.fr
le-rennaissance.com

Hôtellerie La Petite Couronne ★★★

Route d'Amou
40700 Saint-Cricq-Chalosse
Tél : 05 58 79 38 37
Mél : info@lapetitecouronne.fr
lapetitecouronne.fr

Hôtel Abor ★★★

112 chemin de Lubet
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél : 05 58 51 58 00
Mél : contact@aborhotel.com
aborhotel.com

Hôtel Le Zanchettin ★★

1565 avenue de Villeneuve
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 75 19 52
Mél : lezanchettin@orange.fr

Hôtel Première Classe ★★

Mont de Marsan - Saint-Avit
ZA Mamoura Nord
40090 Saint-Avit
Mél : montdemarsan@premiereclasse.fr

Hôtel B&B Mont-de-Marsan - Saint-Avit ★★

111 allée Mamoura
40090 Saint-Avit
Tél : 08 92 70 24 48
hotel-bb.com/fr/hotels/mont-de-marsan.html



Partenaires institutionnels



Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaires locaux

